

**REUNION DU
CONSEIL
MUNICIPAL
du 12 février 2026**

Salle du conseil

Procès-verbal

Date de convocation : 4 février 2026

Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN adjoints, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Damien CHARBONNIER, Damien GRELLIÉ, Edith GOUJON, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS

Absent : Laurent BOSSOREIL, donne son pouvoir à Damien CHARBONNIER,
Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.

Le PV du 11 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

1) Attribution des subventions communales

2026 : Monsieur le Maire rappelle lors de la réunion avec les associations du 4 février que les subventions communales sont destinées à soutenir les associations en difficulté ou à accompagner un projet justifié. Il est également rappelé qu'une association doit disposer d'un bureau et tenir une assemblée générale en invitant la mairie. Sur proposition de la commission Sports – Loisirs, les subventions suivantes sont attribuées pour l'année 2026 :

Associations Montéglésiennes	Montant attribué
ACAOAB - Activités 2026	1 660,00 €
Âge Heureux	650,00 €
Amicale St Joseph	490,00 €
A.P.E.L.	2 130,00 €
Familles Rurales	1 249,00 €
Bibliothèque	
Foyer des jeunes	200,00 €
GDON	700,00 €
Montilliers Patrimoine	350,00 €
ESM 15€/licencié	5 520,00 €
Sports loisirs palets	200,00 €
Sports loisirs pétanque	500,00 €
Scrabble aux mille mots	200,00 €
Restauration le Prieuré	19 120,00 €

Associations hors-communes	Montant attribué
ENTRAID ADDICT 49	105,00 €
AFAAM du Vihierois	96,00 €
F.N.A.T.H	70,00 €
France Alzheimer	70,00 €
AFSEP - Sclérose en plaque	70,00 €
Collège St Jean Vihiers	713,00 €
Ecoles, chambres des Métiers et Associations sportives hors communes	10€/élève ou licencié résidant sur la commune
Espace Ligue contre le Cancer- Hôpital Lys Hyrôme	162,00 €

Loisirs pluriels Cholet	293,00 €
Initiatives Emplois	819,00 €
Centre Socioculturel « le Coin de la Rue »	15 150,82 €

Certaines subventions n'ont pas été attribuées lors de cette séance, des justificatifs étant encore en attente.

2) Revalorisation patrimoine foncier : Le conseil municipal décide de ne pas retenir la proposition de VALOCÎME concernant la parcelle accueillant l'antenne relais. ATC France reste locataire, au loyer annuel actuel de 2 000,00 €. La commune engagera une renégociation du bail avec ATC France, sans projet de cession, avant son expiration.

3) Avenants au marché de réhabilitation d'une maison en MAM : Monsieur le maire informe que le chantier est en cours et que des travaux non prévus nécessitent trois avenants :

• **Avenant n°1 – Lot 7 Électricité** - Sarl David

BRETON de 445,84 € H.T., portant le montant du lot à 23 237,82 € H.T.

• **Avenant n°2 – Lot 1 Maçonnerie**- SAS JUSTEAU Frères de 9 241,81 € H.T., portant le montant du lot à 25 693,26 € H.T.

• **Avenant n°2 – Lot 3 Menuiserie** - VINCONNEAU-DELAUNAY, de - 1 004,60 € H.T., portant le montant du lot à 25 693,26 € H.T. Ces avenants portent le coût total du marché de 328 889,06 € H.T. à 337 572,11 € H.T. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal valide les avenants.

4) Avenant au marché de rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs le Lys : un avenant n°1 est nécessaire sur le lot 1 – CVC / Électricité, pour remplacer la simple flux par une double flux et ajouter un silencieux. L'avenant, confié à l'entreprise SANITHERMELEC, s'élève à 4 510,15 € H.T., portant le montant du lot à 140 392,28 € H.T. Le Conseil municipal valide l'avenant n°1.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Culture** : Pour la saison 2026/2027, un spectacle avec le Théâtre St Louis a été validé dans la salle MCL. La date reste à définir.

♦ **Agriculture** : La commission agriculture de Cholet Agglomération et la municipalité ont rencontré la société SOLEK porteuse du projet agrivoltaïque du GAEC LA RENAISSANCE pour échanger, questionner. Nous attendons des réponses concrètes de la part de SOLEK pour donner un avis définitif.

♦ **Cimetière** : La commission s'est réunie pour étudier les projets. Des demandes de devis sont en cours.

♦ **Finance** : Une rencontre est prévue avec le conseiller décideur local de la commune et le nouveau conseil le 1er avril à 16h, afin de présenter l'analyse financière 2025 de la commune et les budgets primitifs 2026.

♦ **Ecole** : Une réunion est programmée le 19 février avec l'OGEC pour échanger sur l'attribution de la subvention.

Affaires diverses :

▫ Une réflexion est en cours concernant les intérêts communautaires voiries au niveau de Cholet Agglomération. Des changements vont intervenir notamment pour les chemins non revêtus qui reviendront à la charge des communes.

▫ Le 16 février se déroulera le dernier conseil d'administration de Cholet Agglomération pour ce mandat. Point important à l'ordre du jour la validation du PLUi-H.

▫ **Lotissement La Fontaine 2** : La signature de la vente du premier terrain aura lieu le 12 mars chez le notaire.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 12 mars 2026 à 20h30.